

Fédération Française des Curistes Médicalisés

F.F.C.M - Association Loi de 1901 agréée par le Ministère de la Santé

Membre fondateur de l'Union Nationale des Associations Agréées du Système de Santé - U.N.A.A.S.S (France Assos Santé)

Siège social : 2, rue des frères Rodriguez - 72700 Allonnes

① 06-83-27-22-80
☐ ffcmcuristes1@gmail.com

https://ffcm-curistes.wixsite.com/ffcm

Communiqué n° 2/2025 du 30 janvier

Hausse de la fréquentation en 2024 sans retrouver l'optimum de 2018

Malgré une conjoncture délicate et des variations d'une station à l'autre, la fréquentation nationale atteint environ 472 250 curistes sociaux en 2024, soit + 2,1% par rapport à 2023 (462 000).

C'est un résultat encourageant mais qui se situe à - 21% par rapport à l'optimum de 2018 (600 000).

En 2025, le Complément Tarifaire (taxe de 18,02% prélevée par les thermes et payée par tous les curistes, sauf CSS ex CMU), qui est grandement responsable de ce déficit de fréquentation va encore peser lourdement même si elle ne devrait augmenter que de 2 à 4 € par rapport à 2024.

D'autre part, nous espérons que **l'aggravation** du **déficit** de **M**asseurs-Kinésithérapeutes, ainsi que les événements **ci-dessous** n'entraveront pas une nouvelle progression de la fréquentation en **2025**.

Royat (63) se sépare de VALVITAL

La ville de **Royat** (63) avait confié en 2021 la gestion des thermes pour **30 ans** au groupe **VALVITA**L. Mais nous apprenons que VALVITAL n'est **pas reconduit** dès **2025**.

Heureusement la **Mairie** paraît avoir **sauvé** l'essentiel car les thermes devraient ouvrir comme prévu le 08/04/**2025** probablement sous l'égide provisoire d'une **S**ociété **P**ublique **L**ocale (**SPL**).

L'éviction de VALVITAL par Royat, s'ajoute à la longue liste des stations que ce groupe a dû quitter bon gré mal gré : Bourbonne-les-Bains (52), Berthemont-les-Bains (06), Châteauneuf-les-Bains (63), Divonne-les-Bains (01), Les Fumades (30), Le Monêtier-les-Bains (05), Montrond-les-Bains (42), Rennes-les-Bains (11).

Article du 24/12/2024 : https://a87e2b2b-976d-488c-abe5-a2a9f8e3be80.filesusr.com/ugd/cdd428 b4bdf167df574413aed8538811307cea.pdf

Bourbonne-les-Bains (52) ex VALVITAL

Après le départ de VALVITAL, le ciel **s'éclaircit** aussi pour la station de **Bourbonne-les-Bains** (52), puisque le **Conseil Départemental** des Vosges a annoncé le **29 janvier** qu'il mettait tout en œuvre pour **rouvrir** les thermes au **23 mars** (également sous l'égide provisoire d'une **SPL**).

Article du 29/01/2025: https://a87e2b2b-976d-488c-abe5-a2a9f8e3be80.filesusr.com/ugd/cdd428 17711dced31a4b649b213dd9f6bf2180.pdf

Berthemont-les-Bains (06) ex VALVITAL

Après la séparation d'avec VALVITAL, nous avons appris que le **nouveau gestionnaire** des thermes de **Berthemont-les-Bains** (06), sera finalement connu le **15 février** prochain.

https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/alpes-maritimes/quel-avenir-pour-berthmont-les-bains-seule-station-thermale-des-alpes-maritimes-3057742.html

Les thermes de Néris (03) gérés par ceux d'Évaux-les-Bains (23) en 2025

C'est le 3° acte d'une pièce qui permet de sortir définitivement de l'incertitude de la ville de Néris-les-Bains et les curistes fidèles à cette station (affections **Psychosomatiques**, **Neurologiques** et **Rhumatismales**). En effet, après l'abandon du projet d'achat par le groupe France Thermes le 8 septembre 2023, la communauté de communes Commentry-Montmarault-Néris, par décision du 9 décembre 2024, a pris le relais de la gestion, avant que le conseil municipal de Néris du 20 décembre 2024 retienne la candidature du centre thermal d'Évaux-Les-Bains pour reprendre l'exploitation de Néris en 2025. https://www.lamontagne.fr/evaux-les-bains-23110/economie/la-station-thermale-d-evaux-les-bains-devient-interdepartementale 14619003/

Plombières-les-Bains (88) ex groupe AVEC

C'est une triste nouvelle pour cette ville thermale historique et les curistes qui y étaient légitimement attachés. En effet, la compagnie gestionnaire des thermes de **Plombières-les-Bains** (88) a été **liquidée** le **23 janvier** <u>sans poursuite d'activité</u>.

https://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/vosges/epinal/thermes-de-plombieres-les-bains-la-decision-du-tribunal-de-commerce-est-connue-3096034.html

Visiter et faire connaître le site de la FFCM

Accédez en tapant WIX FFCM CURISTES sur votre recherche ou cliquer ici https://ffcm-curistes.wixsite.com/ffcm